



RAPPORT MORAL

Il revient statutairement au président de présenter en assemblée générale le rapport moral de l'association pour l'année écoulée. Je vais essayer de ne pas vous noyer sous les chiffres, et surtout de ne pas faire trop long, puisqu'à l'ACEJ, ce sont mes collègues vice présidents qui font le point sur ce qui s'est passé d'important dans l'année écoulée, chacun pour son domaine.

Yves vous présentera la partie pédagogique, Christelle les réalisations en terme de vie associative, et Fred les animations locales.

Je vais pour ma part rester plus généraliste.

Cette année, en plus de notre cœur de métier, nous avons essayé de mettre en place une organisation qui se mette de plus en plus en conformité avec les réglementations :

DOCUMENT UNIQUE

Nous en parlions depuis quelques années, il nous fallait mettre en place le fameux « document unique ». Ce document doit permettre de recenser tous les points susceptibles de créer des accidents, et de proposer des solutions pour éviter que cela ne se produise.

Ce document est maintenant terminé, validé et présenté au personnel. Il sera revu chaque année en fonction de l'évolution des conditions de travail.

STATUTS

Nous avons aussi besoin de modifier nos statuts, pour clarifier comment des communes pourraient rejoindre l'ACEJ et qui peut être adhérent à notre association, chose qui n'était pas clairement établie. C'est maintenant chose faite, et vous avez approuvé ces nouveaux statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a précédé cette réunion.

REGLEMENT INTERIEUR

Il nous fallait compléter les statuts par un règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration du 9 avril a validé ce règlement.

RGPD

Depuis 2018, les entreprises qui gèrent des données personnelles sensibles sont tenues d'en assurer la confidentialité, de permettre l'effacement de ces données à la demande des personnes qui quitteraient l'ACEJ. C'est un gros chantier qu'il nous faut mettre en place, qui ne pourra pas se faire en un mois, mais la décision a été prise, et ce une des priorités de l'année à venir.

PERSONNEL : NAISSANCES ET DEPART EN RETRAITE

Nous sommes maintenant une véritable petite entreprise, puisque nous gérons cette année 24 équivalents temps plein. Nous avons déjà eu, comme toute entreprise, des naissances, et nous avons encore deux heureux événements qui vont arriver très bientôt, mais nous avons aussi, pour la première fois, un départ à la retraite. Joséphine, notre comptable, a fait valoir ses droits et va être remplacée dans les jours à venir. Un grand merci à elle pour son travail effectué au sein de l'ACEJ



Je voudrai enfin, pour terminer, ce rapport, remercier chaleureusement toute l'équipe de l'ACEJ, professionnels, administrateurs et bénévoles pour l'implication de chacun, dans la vie de notre belle association. Notre fonctionnement a été voulu, dès la création, sur le mode associatif, les règles de fonctionnement sont prises par le conseil d'administration, pour être appliquées par l'équipe de professionnels. Ce mode de fonctionnement nous permet une réactivité forte en cas de besoin, et permet à tous les membres élus au CA de partager pleinement la vie de l'association.

Merci à tous, donc, pour ce bel engagement.

Laurent SALVETTI - Président de l'ACEJ